



Photo Agence QMI /

Mise à jour : 30/07/2010 07:02

SANTÉ

La maladie de Lyme gagne du terrain

TVA Nouvelles

Inexistante au Québec avant 2004, la maladie de Lyme a progressé depuis les cinq dernières années avec 14 cas répertoriés.

La maladie de Lyme se transmet par les morsures de tiques à pattes noires et est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*.

::encart:: Elle peut causer des éruptions cutanées, mais aussi atteindre le système nerveux en causant une paralysie de certains muscles dans les cas les plus graves.

Sept personnes ont contracté la maladie de Lyme au Québec depuis deux ans; tous en Montérégie. Toutes les personnes atteintes antérieurement avaient été piquées lors de voyages à l'extérieur de la province, aux États-Unis principalement.

On explique cette recrudescence par le fait que les tiques sont maintenant bien installées dans la province.

«Ce qu'on pense, c'est que maintenant, elles ont trouvé un environnement où elles peuvent survivre à l'année longue. Elles commencent à s'installer, alors qu'avant elles étaient transportées par les animaux et mourraient à l'hiver», précise François Milord, médecin-conseil à l'Institut national de la santé du Québec.

Pour l'instant, les recherches permettent de dire que les tiques sont présentes dans la plupart des régions du Québec en été, mais ne sont implantées qu'en Montérégie toute l'année. Il faut cependant souligner que même si quelqu'un se fait mordre, il n'est pas certain que la maladie de Lyme soit contractée. «On évalue que 10% des tiques sont porteuses de la bactérie», ajoute M. Milord.

Si la maladie est détectée assez tôt, il est facile de la traiter par antibiotiques. Par contre, si le troisième stade est atteint, il peut être plus difficile d'en guérir, avec des risques de développer une maladie chronique.

On répertorie trois cas jusqu'à présent en 2010.

(Agence QMI)

Copyright © 1998-2008 Groupe TVA inc. - Tous droits réservés
Une réalisation de Canoe.ca